

Le 2 Avril 2012

**COLLECTIF CÉVENNES GARRIGUES STOP AU NUCLÉAIRE**

Le Lunès, 48160 Saint-Martin-de-Boubaux

collectif.cevennesgarrigues@gmail.com

à

Monsieur le Président du Conseil Général du Gard  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Généraux

Objet : Dangerosité du centre nucléaire de Marcoule. **Demande d'audience**

Monsieur le Président, Mesdames et messieurs les Conseillers Généraux,

Nous tenons à attirer votre attention sur la dangerosité du centre nucléaire de Marcoule. Cette dangerosité a des causes multiples liées aux diverses activités qui y ont été développées depuis près d'un demi siècle, et en particulier à l'industrie du plutonium, substance la plus nocive que l'humanité ait généré. Divers accidents et catastrophes récents montrent que nous ne sommes jamais à l'abri d'une défaillance technologique ou humaine. Cette dangerosité est considérablement aggravée par le fait que ce centre est bâti sur une zone sismique liée aux grandes failles actives qui se développent de la Méditerranée à la Scandinavie, et qui encaissent la poussée de la plaque tectonique Afrique sur la plaque Europe. Le tremblement de terre de Lambesc (1909) est là pour le prouver, et les secousses qui ont fait trembler divers points de la région depuis un an ne peuvent qu'inquiéter.

Le Conseil Général est responsable de la sécurité des populations du département. Or l'activité du centre nucléaire de Marcoule fait peser de graves menaces, non seulement dans un rayon restreint de quelques kilomètres, mais plus largement. Une catastrophe nucléaire à Marcoule, tout à fait possible, toucherait gravement les villes d'Uzès, Alès, Nîmes et toutes les campagnes. Nous sommes convaincus que la probabilité d'un tel accident est significative, aussi nous insistons pour que le Conseil Général s'engage :

- à réclamer et imposer l'arrêt de la filière plutonium, filière de la plus haute radiotoxicité et dangerosité,
- à s'opposer à la construction du nouveau prototype **Astrid** prévu par l'Etat,
- à appeler le CEA à organiser la fin des productions nucléaires de Marcoule, et à transformer le Centre en pôle international d'expérimentation du démantèlement nucléaire, et en centre de développement des technologies de sobriété énergétique, et d'énergies renouvelables.

Par de telles décisions, le Conseil Général du Gard s'honorerait de protéger les populations menacées, de maintenir -voire de développer- l'emploi dans le bassin rhodanien, enfin de se tourner vers l'avenir. A défaut, le Conseil Général sera appelé à organiser la gestion d'un accident grave, déplacements de populations, formations de « liquidateurs », etc.

Après les catastrophes de Tchernobyl et de Fukushima, il n'est plus possible de dire, quand on est responsable politique, à la population et aux enfants survivants : « je ne savais pas ».

Quand l'accident majeur va survenir, ce qui ne saurait statistiquement tarder (et cela, maintenant, vous le savez, fait partie des préoccupations majeures de l'ASN<sup>1</sup>), serez-vous accusé de la négligence fatale qui aura coûté la vie à tant de nos concitoyens ? Responsables mais pas coupables ? Et quand les cancers toucheront vos propres familles, vos propres vies ?

Monsieur le Président, Messieurs les Conseillers Généraux, nous vous demandons audience, **le plus rapidement possible avant le 22 avril**, pour envisager avec vous toute solution allant dans le sens évoqué dans ce courrier, audience qui fera, bien sûr, l'objet de larges communications médiatiques lors des campagnes électorales présidentielles et législatives.

Salutations civiques,  
Pour le CA du Collectif Cévennes Garrigue Stop au Nucléaire,

Didier Glatigny (04 66 61 27 89), Gilbert Tallent (04 66 24 91 12), Pierre Péguin (04 66 85 03 35)

Copie aux médias

**Annexe :**

---

<sup>1</sup> **L'ASN va imposer la mise en place progressive, à partir de cette année, de la force d'action rapide nucléaire (FARN) ?** proposée par EDF, dispositif national d'urgence rassemblant des équipes spécialisées et des équipements permettant d'intervenir en moins de 24 heures sur un site accidenté. (extrait du rapport ASN du 3 janvier 2012)

*La dangerosité du centre nucléaire de Marcoule a des causes multiples, que ce soit le stockage de déchets radioactifs anciens, en particulier les 1200 tonnes de déchets espagnols entreposés illégalement, la gestion de déchets récents illustrés il y a peu par l'accident de Centraco, et surtout tout ce qui concerne l'industrie du plutonium.*

*La question de l'industrie du plutonium mérite une attention spéciale. En effet le plutonium est, de l'avis des scientifiques, la pire substance élaborée par l'industrie humaine du fait de sa toxicité aussi bien chimique que radiotoxique, sachant qu'il faut 250.000 ans pour qu'il finisse de se désintégrer après qu'il ait été généré dans les centrales nucléaires, et extrait à la Hague.*

*Chaque semaine des transports routiers ramènent du plutonium de la Hague pour l'élaboration du combustible MOX utilisé par une partie des réacteurs vers lesquels il est transporté. La fabrication du Mox est source de dispersion de plutonium comme on l'a vu à Cadarache où le démontage des « boîtes à gants » a révélé la présence de 39 kilogrammes de poudre de plutonium. Or sa « masse critique » n'est que de quelques kilogrammes, masse générant spontanément la réaction nucléaire. De plus les multiples transports sont sources de risques, et ce risque est multiplié en cas de catastrophe comme dans le cas du réacteur N°3 de Fukushima.*

*Le plutonium est également présent dans le réacteur Phénix en cours de démantèlement. Ce démantèlement pourrait nous rassurer, mais malheureusement l'Etat a prévu la construction d'un nouveau réacteur, Astrid, prototype de la prétendue 4<sup>ème</sup> génération, et qui est en fait issu de la même filière développée par le CEA, dite « à neutrons rapides », qui de Rhapsodie à Superphénix est basée sur l'utilisation du plutonium, avec comme fluide caloporteur le sodium liquide dont on connaît la réactivité à l'eau et à l'air.*

*Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous demandons de protéger les populations du Gard menacées par une catastrophe nucléaire due à une défaillance humaine ou technique ou encore par un séisme.*